




**PLAN LOCAL D'URBANISME
RÈGLEMENT GRAPHIQUE
Zoom sur le bourg - Pièce 4.2**

Les Issanmbres - éch : 1 / 6 500

Date d'arrêt : 06/10/2021
Date d'approbation :

Sources des données : CADASTRE
©ETALAB (2021) 
Réalisation : Planèd, Septembre 2021

Cadastre :	Types de zones du PPRI :
Parcelle	Prescriptions hors zone d'aléa
Types de bâtis :	Constructible sous prescriptions
Bâti dur	Nouvelle construction interdite
Bâti léger	Interdiction stricte
Périmètre de ZAC	
Prescriptions :	
Changement de destination	
Cône de vue	
Patrimoine bâti à protéger - L151-19	
Arbre remarquable - L151-23	
Linéaire commercial à protéger	
EBC significatif au titre de la loi littoral	
Emplacement réservé	
Patrimoine paysager à protéger - L151-19	
Éléments de paysage à préserver - L151-23	
Secteur d'OAP	
Secteur de mixité sociale	
Zonage :	
Zone agricole :	Zones à urbaniser :
Aa	2AUeq
Zones naturelles :	Zones urbaines :
Nli	UA
Nlc	UB
Nn	UC
Np	UD
Ns	UE1
Nt	UE2
Nv	UEQ
	UP
	UT
	UTprl

